

COLLECTE EXTRAORDINAIRE DE RÉSIDUS VERTS

Exceptionnellement ce printemps, pour répondre à la demande, la Ville de Terrebonne offrira une collecte de résidus verts.

UNE SEULE FOIS CE PRINTEMPS

Sortez vos résidus verts dès le **lundi 28 mai à 19 h** et **laissez-les sur place jusqu'à leur récupération.**

TOUTES LES ZONES :
LUNDI 28 MAI À 19 H

CONSIGNES À RESPECTER

Placez les branches de 2,5 cm de diamètre maximum en fagot de 1 m de long par 30 cm de diamètre maximum.

Placez vos résidus verts en bordure de rue, sur votre terrain.

Évitez de mettre le gazon dans cette collecte, faites plutôt de l'herbicyclage.

MATIÈRES ADMISES

- Branches
- Feuilles
- Gazon
- Plantes

MATIÈRES REFUSÉES

- Branches de frênes

N'oubliez pas que vous pouvez **mettre ces résidus directement dans le bac brun**. Il est vidé tous les jeudis. Des collectes de feuilles sont prévues à l'automne prochain.

SORTEZ-LES
le **lundi 28 mai à 19 h** et
laissez-les sur place jusqu'à
leur récupération.

